

# Le député européen, l'expert et le citoyen

Articles

Le 1er juin 2004 |

**Citez, de mémoire, un député européen. Silence ? Une députée européenne. Alors ? Ne vous excusez pas. Le Parlement européen, c'est loin de nous. Et on n'en parle pas beaucoup à la télévision. Les élections européennes servent surtout de test national pour les partis politiques. Et pourtant, le Parlement européen, ça sert à autre chose. Et ça peut nous servir...**

Loin de nous le Parlement européen ? Géographiquement, c'est tout près. Beaucoup de réunions et l'essentiel du travail parlementaire se font à Bruxelles. Politiquement, c'est très loin parce que c'est très compliqué. Pour tout le monde. Explications.

## Fractures du pouvoir

Au niveau européen, le Parlement est le seul pouvoir élu directement par les citoyens. C'est donc un moyen fort pour faire entendre notre voix. Malheureusement, le Parlement européen n'a pas les pouvoirs d'un vrai Parlement. C'est-à-dire, en principe, de proposer et de voter les lois européennes. Mais, peu à peu, il prend plus de poids dans les décisions de l'Union. Les lois européennes règlent de plus en plus notre vie de tous les jours. Les spécialistes estiment que 70 à 80% de nos lois nationales viennent de l'Union. Surtout des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres et de la toute puissante Commission européenne. Il s'agit de commissaires choisis par les chefs d'Etat et de gouvernement après de nombreuses discussions et de savants dosages.

Mais le Parlement européen a le pouvoir de refuser ou d'accepter la Commission. Une nouvelle Commission doit être nommée juste après les élections européennes. La nouvelle composition du Parlement est donc importante. Le Parlement approuve aussi le budget de l'Union. Et cette année, l'Union va décider des orientations budgétaires pour les années 2007 à 2013. Ce budget fixe, par exemple, les fonds donnés aux régions de l'Union qui sont en retard de développement. C'est le cas du Hainaut...

## Fractures politiques

Cette année, il y a encore une raison supplémentaire. Avec l'élargissement à 25 pays, l'Union essaie de simplifier son fonctionnement. Une Constitution est en préparation. Elle doit remplacer des traités qui ne sont compréhensibles que par des spécialistes **masochistes** touchés par la grâce de la déesse Europe. Et encore... Si tout va bien, la Constitution devrait être approuvée d'ici la fin du mois de juin. Les députés européens ont déjà été consultés sur cette Constitution. La décision finale doit être prise par les chefs d'Etat et de gouvernements des 25 pays membres. Cette constitution, dont on parle peu à la télé, fait encore débat. Elle comprend un certain nombre de droits sociaux minimum. Mais pour elle, la libre concurrence des marchés est la seule règle économique. Et là-dessus, les partis politiques qui se présentent aux élections européennes ne sont pas tous d'accord.

## Fractures sociales

Le débat sur la Constitution rappelle la division politique gauche-droite. La gauche est plutôt pour une Europe dite " sociale ". La droite est plutôt pour une Europe dite " libérale ". Mais au niveau européen, les choses sont encore beaucoup plus compliquées qu'au niveau national. Dans un même groupe politique européen, les différents partis n'ont pas toujours la même vision de l'Europe. Trop compliqué, le Parlement européen ? S'il sert l'Europe, ne nous servirait-il à rien ? Pas sûr. Dernièrement, ce même Parlement a rejeté l'ouverture totale au marché des services portuaires proposée par la Commission. Une majorité de députés européens ont trouvé qu'il n'y avait pas assez de garanties sociales. Le même type de débat doit avoir lieu sur d'autres services. Dans un ensemble de choses très compliquées, certains choix peuvent être simples, même au Parlement européen...

**Thierry Verhoeven**

---

Le 13 juin, il s'agira de la 6ème élection directe du Parlement européen. Avec l'élargissement, le nombre de députés passe de 626 à 732 pour les 25 pays de l'Union. Le nombre de députés par pays est fixé selon la population. En Belgique, nous n'élirons plus que 24 députés au lieu de 25. Les francophones perdent un siège pour des raisons de population. Il y aura 14 députés néerlandophones, 1 député germanophone et 9 députés francophones. Les candidats se présentent sur les listes des partis politiques habituels. Pour la 1ère fois au niveau européen, il doit y avoir le même nombre d'hommes et de femmes sur les listes. Et les trois premiers sur la liste ne peuvent pas être du même

sexe. Les élus se regroupent au Parlement par courant d'idées. Il y a quatre grands groupes politiques européens. Pour simplifier, deux groupes à droite : un groupe chrétien plutôt conservateur et un groupe libéral. Pour simplifier encore, deux groupes à gauche : un groupe socialiste et un groupe écologiste. Il y a aussi un parti de la gauche européenne qui regroupe notamment des communistes, mais qui n'ont pas de liste en Belgique.

---